

"Dès mon arrivée au gouvernement, je vais empoigner le dossier de l'accueil de la petite enfance"

Autor(en): **Lyon, Anne-Catherine / Campanile, Luisa**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1462

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DR

Anne-Catherine Lyon : « C'est dans cette petite société qu'est l'école qu'on doit être attentif aux inégalités entre les sexes, qu'on peut montrer comment agir sur les stéréotypes. »

actrice social

« Dès mon arrivée au gouvernement, je vais empoigner le dossier de l'accueil de la petite enfance »

Brillamment élue aux élections vaudoises, Anne-Catherine Lyon sera la nouvelle conseillère d'Etat socialiste qui assumera la lourde charge du Département Formation et Jeunesse. L'avocate de 39 ans mènera sa lutte contre les inégalités en visant l'éducation et l'équilibre. Entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR LUISA CAMPANILE

Luisa Campanile : Quelles sont les inégalités sociales qui vous tiennent particulièrement à cœur ?

Anne-Catherine Lyon : Etant féministe engagée, je m'investis fortement dans les questions relatives aux inégalités entre femmes et hommes. En tant que politicienne, je travaille à créer ou à soutenir des mesures pour que l'égalité des droits et l'égalité des chances appartiennent au quotidien. J'encourage alors les mesures allant dans ce sens. Je travaille à ce que la question du genre devienne indifférente.

L. C. : Elue au nouveau gouvernement vaudois, vous avez choisi ce 21 mars 2002, et ceci pour quatre ans, le Département Formation et Jeunesse. L'Ecole, est-ce un lieu particulier pour votre credo « lutte contre les inégalités sociales » ?

A.-C. L. : Oui, l'école est un lieu particulier : à la fois un lieu de transmission des savoirs et un lieu de socialisation. C'est une petite société qui est un élément-clé de la société. Prenez, par exemple, les problèmes liés au multiculturalisme, l'école est un vecteur très important de l'intégration. Les enfants qui ont joué avec des camarades africains, asiatiques, etc., partagé les mêmes histoires d'enfants, ne voient pas les différences de cultures et créent des références communes. C'est dans cette petite société qu'est l'école qu'on doit être attentif aux inégalités entre les sexes, qu'on peut montrer comment agir sur les stéréotypes.

Parcours

1992 : Anne-Catherine Lyon met fin à sa fonction d'avocate au barreau et décide d'être active en politique suite à deux déceptions : le refus de la Suisse d'entrer dans l'Espace économique européen et la non-élection de Christiane Brunner au Conseil fédéral. Dès lors, elle adhère au mouvement Renaissance Suisse-Europe, actif au sein de la gauche plurielle, milite à l'Association des Droits de la Femme (ADF) et l'association Faire le Pas, Parler d'Abus Sexuels.

1995 : Elle est élue à la Constituante au sein du groupe socialiste et indépendants.

1999 : Elle se consacre entièrement à la politique et à sa thèse de doctorat en droit européen.

2000 : Elle adhère formellement au Parti Socialiste.

mars 2002 : Elle est élue conseillère d'Etat, elle choisit le Département Formation et Jeunesse (DFJ)

23 avril 2002 : Elle entrera en fonction au DFJ.

L. C. : Les stéréotypes sont coriaces, on le sait, et se transmettent bien. Quelles mesures encouragez-vous pour les extirper ?

A.-C. L. : Si l'on veut changer certaines mentalités, il faut bien se dire que c'est du travail à long terme. Le travail avec les enfants, et surtout les tout petits, est important à cet égard. Les enseignants doivent avoir à l'esprit l'égalité des droits et des chances dans leur relation aux élèves, dans leur stimulation et veiller aux stéréotypes que véhiculent ces derniers. En sachant que les enfants reproduisent tels quels les stéréotypes, les enseignants peuvent aider à la déconstruction de certains stéréotypes hommes-femmes. De plus, il s'agit de veiller à ce que les maîtres, pour les petites classes, soient également des hommes.

L.C. : Il y a de quoi faire...

A.-C. L. : Le Département Formation et Jeunesse comprend 13 000 fonctionnaires et touche 200 000 parents. L'Etat peut ainsi initier certaines mesures, en premier lieu, sous son propre toit. Mais, j'en saurai plus dès mon entrée en fonction ce 23 avril. Cependant, je peux déjà indiquer qu'il y a déjà de belles initiatives qui ont été prises : dernièrement, j'ai lu un projet qui sollicitait les pères à prendre leur fille sur leur lieu de travail pendant une semaine. C'est une belle initiative concrète pour introduire les femmes dans des univers jusqu'alors peu fréquentés par celles-ci et pour permettre à chacun-e de choisir véritablement son métier futur.

L. C. : Les mesures relatives à l'Ecole sont du type « prévention », mais vous pensez certainement à d'autres mesures qui répondent à des demandes ?

A.-C. L. : Les infrastructures telles que les crèches, les garderies et les temps partiels sont des sujets politiques bien présents. Dès mon arrivée au gouvernement, je vais empoigner le dossier relatif à l'accueil de la petite enfance. Il y a notamment une initiative socialiste qui doit être soumise en votation. J'ajouterais une autre mesure à laquelle il est important de veiller : la présence des femmes dans les hautes fonctions universitaires.

L.C. : Quel projet social vous fait rêver ?

A.-C. L. : L'harmonisation des temps. C'est en place depuis environ quinze ans en Hollande et en Italie. C'est une belle façon de travailler dans le cadre de la démocratie de proximité, à savoir entre l'Etat et les différents acteurs de la vie en société qui essaient de coordonner les horaires de la vie quotidienne pour faciliter la vie des habitants d'un quartier. Prenez l'exemple d'un bus qui, parce qu'il passe trois minutes trop tard, oblige un certain nombre de parents d'un quartier à trouver des solutions compliquées pour leur organisation du temps de travail, leurs courses, etc., etc. Le travail dans les quartiers est un projet d'avenir. »